L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 JANVIER 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Cosr.
Éditeurs-Propriétaires:
C. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARRY.
No 63, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 26 JANVIER.

SUPPLEMENT.

Nous ajoutons aujourd'hui une troisième feuille à l'Abeille pour y transporter une partie de nos avis.

BULLETIN.

La guerre qui menace de s'allumer en Europe, les notes diplomatiques qui s'échangent et les circulaires belliqueuses qui commencent à les remplacer, ont à peu près exclusivement fixé notre attention depuis deux semaines. Il nous faut maintenant quitter l'Orient, et, sans même nous arrêter à Madrid où l'on parle encore de double caisse d'ambassadeurs, revenir à la Nlle-Orléans qui [illegible] nos regards. Ce long voyage, ce n'est pas la première fois que nous l'entreprenons à cheval sur une plume métallique. Plus rapide encore que l'électricité, la pensée transporte instantanément le journaliste d'un hémisphère à l'autre et le conduit tantôt sur les bords du Danube, tantôt en Asie où guerroient les Russes, et tantôt dans les grandes capitales européennes où s'agitent tant d'avides ambitions et se préparent de si graves événements.

Mais le prologue est d'une bonnête longueur; passons à notre bulletin. La Législature délibère sur des projets de loi dont quelques-uns ne sont certainement pas dictés par le sentiment du bien public. Nous avons déjà exprimé notre opinion sur le bill destiné à remettre entre les mains du shérif toutes les ventes judiciaires. Nous ne voulons pas revenir sur ce que nous avons dit de l'injustice d'une pareille mesure, mais il y a à l'appui de maintien de la présente loi, des considérations que l'on ne saurait, ce nous semble, trop faire valoir. S'il vaut mieux, comme le prétend un de nos confrères, que toutes les ventes judiciaires soient faites par le shérif, comment expliquer la préférence que les parties intéressées, à qui a loi laisse la faculté d'opter entre le shérif et les encanteurs, donnent presque invariablement la préférence à ces derniers? C'est donc une liberté qu'il s'agit de supprimer, la liberté de choisir son vendeur. Et pourquoi veut-on la supprimer? Est-ce dans le but d'augmenter le revenu déjà si considérable du shérif? Cet officier dont nous connaissons le désintéressement et la probité serait le premier à protester contre la mesure si on lui donnait une pareille interprétation. A cette heure et en vertu de la loi actuelle, le shérif n'est nullement frappé d'exclusion; la vente des biens de succession peut lui être confiée comme à tout encanteur. Se plaint-on de la faculté laissée aux administrateurs de biens de succession, aux syndics, &c., de choisir entre le shérif et un encanteur? Alors, comme nous le disons plus haut, c'est une liberté que l'on veut supprimer et la mesure devient inique.—Espérons qu'elle sera repoussée.

Le séjour de Baton Rouge ne plait que médiocrement aux membres de la Législature. Vingt huit ans que celle-ci se réunit dans la nouvelle capitale, et à chaque session ce sont de nouvelles plaintes. La lassitude, l'ennui et le dégoût ont enfin arrivés à un tel point qu'un bill a été présenté à la Chambre, ces jours derniers, et un autre au Sénat, pour le transfert du siége du gouvernement à la Nouvelle Orléans. Notre ville est en effet la véritable capitale de la Louisiane, et en plaçant à Baton Rouge les bureaux du gouvernement, et forçant les membres de la Législature de s'y rendre, on a fait que créer sans nécessité des embarras qu'il était facile de prévenir avant que la mesure fut décrétée dans le pacte fondamental de l'Etat. La Nouvelle Orléans est un grand centre commercial et politique, on peut s'y procurer tous les renseignements nécessaires et s'éclairer de lumières que l'on ne trouverait pas ailleurs. Elle a toujours été en réalité la capitale de l'Etat bien que les bureaux publics fussent pendant quelque temps à Donaldsonville et qu'ils aient ensuite été transportés à Baton Rouge. On a beaucoup parlé au sein de la Convention qui a rédigé la Constitution de 1845, de la nécessité de placer le siége du gouvernement dans une position centrale. Mais ce qu'il appelle centre en géométrie, ne l'est pas toujours en réalité. Le centre d'un cercle est le point qui se trouve situé à égale distance de la circonférence, mais s'il agit d'un pays, d'une ville, dans la politique, la géographie, le transporter d'un point quelconque du pays à cette circonférence au centre que d'une autre ville, il est évident que l'égalité de distance devient illusoire. L'égalité en pareil cas doit plutôt se mesurer par le temps que par l'espace. De quelle ville, par exemple, est-il plus facile d'atteindre tous les points de la Louisiane? De la Nouvelle Orléans. Notre ville peut donc, à bon droit, être considérée, malgré sa position géographique, comme le centre de l'Etat.

Toutes ces considérations cependant ne sont rien contre le fait. Baton Rouge est le siége du gouvernement. Lui enlevera-t-on son titre de capitale pour le donner à la Nouvelle-Orléans? Nous ne le croyons pas, car pour que ce changement ait lieu il faut, en vertu de la Constitution, le concours des trois quarts des membres de chaque Chambre. Or, la jalousie de certains représentants des campagnes est encore trop vive pour qu'ils fassent, malgré leurs griefs contre Baton Rouge, cette immense concession à la Nouvelle-Orléans.

Chemin de fer des Opelousas.

Nous publions aujourd'hui dans notre partie anglaise les rapports du président et de l'ingénieur en chef du chemin de fer des Opelousas. Ces deux documents sont pleins d'intérêt. On voit que la Compagnie, malgré les malheurs de l'été dernier et l'état du marché monétaire en Europe, a poussé les travaux du chemin avec la plus louable activité. D'ici au mois de mars, la voie qui a maintenant 24 milles de longueur à partir d'Alger, aura atteint le lac des Allemands, situé à 32 milles de la Nouvelle-Orléans. Du lac des Allemands au Bayou Lafourche, il y a un intervalle de 20 milles qui sera complètement terminé dans le courant de juin prochain, de sorte qu'au commencement de l'été 52 milles du railway pourront être livrés à la circulation.

M. Soulé.—Le ministre américain à Madrid paraît destiné à occuper l'attention publique. L'autre jour on nous annonçait qu'il avait été tué par le duc d'Albe, et voici qu'hier le télégraphe nous transmet une autre rumeur. Il n'a pas été pourfendu par le terrible duc, mais il doit se battre avec Lord Howden, ambassadeur d'Angleterre en Espagne.—Voyons, c'est assez de tous ces contes à dormir debout. A moins que les ministres des puissances étrangères à Madrid n'aient juré de s'exterminer réciproquement, il est impossible que M. Soulé ait un duel avec Lord Howden dont il n'a eu d'ailleurs qu'à se louer dans sa rencontre avec le marquis de Turgot.

Le cardinal Bedini brulé en effigie.—Un mannequin représentant le cardinal Bedini a été brûlé en effigie le 15 de ce mois à Cincinnati. Les autorités n'ont pas voulu troubler cette aimable distraction de la populace, et elles ont bien fait. Qu'on brûle des mannequins,—c'est un jeu fort innocent,—mais qu'on respecte les voyageurs qui traversent paisiblement notre pays.

Moreau Gottschalk.—Nous apprenons avec plaisir que cet éminent pianiste doit donner deux concerts d'adieu avant de quitter la Nlle-Orléans. Gottschalk vient de terminer une grande symphonie patriotique pour dix pianos, intitulée *Bunker Hill*, et on nous assure que ce morceau sera joué à l'un des concerts dont nous parlons. Ce sera une bonne fortune pour les nombreux admirateurs de l'artiste, car Gottschalk comme compositeur est presque aussi remarquable que comme exécutant. Le brillant pianiste peut s'attendre à un chaleureux accueil.

Peinture.—Un peintre de beaucoup de talent, M. Amédée Long, se trouve depuis quelques semaines à la Nlle Orléans. Nous avons vu dans son atelier, No 131 rue de la Douane, des toiles remarquables et qui figureraient avantageusement dans une exposition. Entre autres portraits qui nous ont frappé par la délicatesse et le fini des détails, par la franchise de la touche, la pureté des lignes, l'harmonieuse fusion des nuances et la parfaite ressemblance, nous citerons ceux de M. Edmond J. Forstall, de sa fille et de M. Tuyes père. Ces portraits, remarquables à plus d'un titre, font honneur au pinceau de M. Long et indiquent de la part de cet artiste une connaissance approfondie des ressources de la peinture. Nous sommes heureux de pouvoir lui rendre ici cet hommage que justifie amplement son talent.

Charbon.—Le capitaine du bateau à vapeur *Mary Agnes*, arrivé mardi soir de Paducah, annonce qu'il a rencontré de quarante à cinquante chalands de charbon descendant le fleuve et se rendant à la Nouvelle-Orléans. Ces chalands arriveront ici la semaine prochaine et nous pouvons alors nous attendre à une diminution dans le prix du charbon. D'ailleurs tous les affluents du Mississipi montent en ce moment et il est probable que les envois de charbon se succéderont rapidement.

LOUISIANE.

M. Aug. Tureaud, sénateur de St-Jacques a donné sa démission. [illegible]

sir aujourd'hui même à la maison de Cour de St-Jacques pour désigner un candidat.

Nettoiement du bayou Lafourche.—Nous lisons dans le *Pionnier* de Donaldsonville:

La navigation et le commerce ont éprouvé de grands dommages, cette année, par suite des obstacles de toute nature qui se sont opposés à la navigation dans le bayou Lafourche depuis que les eaux y sont devenues basses. Ces obstacles sont tels que dans certaines parties de ce cours d'eau il existe des *chicots* qui en obstruent la circulation et la rendent dangereuse, et qu'en d'autres parties, notamment à son embouchure à Donaldsonville, les chalands ne peuvent arriver le plus souvent que jusqu'à l'habitation de M. Barre, faute d'eau pour venir jusqu'à la pointe. Ce dernier inconvénient occasionne de grands préjudices aux habitans du bayou qui font transporter leurs produits par des chalands, et aux capitaines de steamboats qu'ils empêchent souvent de recevoir ces produits en temps opportun pour que leur départ ne soit pas retardé.

Nous appelons la sérieuse attention de nos représentans à la législature sur le nettoiement du bayou Lafourche. Ne serait-il pas possible qu'ils obtinssent du gouvernement, pendant la session réunie en ce moment, l'envoi immédiat d'un bateau muni de *mark-scoops* qui viendrait d'abord, pendant que les eaux sont basses, approfondir le lit du bayou à son entrée à Donaldsonville, de façon à en rendre l'accès praticable aux chalands, puis ensuite enlever les *chicots* qui l'obstruent dans tout son parcours jusqu'à la mer, ou tout au moins jusqu'à Thibodauxville? Ils ne rendraient ainsi un éminent service à leurs commettans. Nous pensons qu'il faudrait se hâter afin que ces travaux fussent exécutés avant la crue des eaux dans le bayou, ce qui permettrait de les faire plus promptement et à moins de frais.

—M. Charles Armitage a été élu représentant dans la paroisse Lafourche en remplacement de M. Michel Thibodeaux, décédé.

On lit dans le *Courrier des Opelousas* du 21 courant:

L'ouverture de notre navigation est extrêmement tardive cette année. Jamais, de mémoire d'homme, on n'a vu un hiver comme celui-ci, où il n'y a eu aucun montage d'eau dans Plaquemine jusqu'au milieu de janvier. Les habitans souffrent sans doute beaucoup plus que les autres classes de la société, de ce contre-temps extraordinaire, car un seul et petit bateau fait le service, non plus de notre port en ville, mais de la Nouvelle Orléans à quarante ou cinquante milles de notre port le plus voisin, ce qui explique pourquoi si peu de récoltes sont arrivées sur ce marché à une saison si avancée de l'année commerciale. Nous apprenons que les magasins d'entrepôt de Washington et du Port-Barre sont pleins comme un œuf, des produits de la dernière récolte. Environ mille boucauts de sucre, deux mille balles de coton, une abondance de mélasse, peaux et autre fret, attendent à Washington, le moment du départ du steamboat pour la Nouvelle-Orléans. Le vaste magasin de dépôt de Port-Barré est plein aussi, comme de grands abats-vent que l'on a construits pour recevoir le coton, etc.

Nous lisons dans le *Meschacébé* du 22 courant:

On dit que les candidats démocrates pour le Sénat, seront M. André Deslondes Jr, de St-Jean-Baptiste, et M. A. M. Templet, de l'Ascension. Il est probable que les amis de ces messieurs soumettront les titres de chacun d'eux à une convention démocratique. Du reste rien n'est encore certain à ce sujet. M. A. Deslondes a été représentant de notre paroisse à la législature pendant 4 ans, et M. A. Templet est un riche négociant de Donaldsonville. L'un et l'autre jouissent dans leurs paroisses respectives d'une grande popularité.

On lit dans l'*Avant Coureur* du 22 courant:

Negres Nocturnes—Depuis que les roulaisons sont finies, on rencontre à toute heure de nuit, des nègres et négresses, sur la route et même dans les cours des habitations. Des vols nombreux se commettent de tous côtés. Est-ce que les chefs de patrouille ne pourraient pas arrêter les promenades de *messieurs les esclaves*?

Fatal Accident—Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'il vient d'avoir lieu un fatal accident tout près de notre imprimerie.

Hier samedi, vers deux heures de l'après-midi, le steamer de Lafourche, *Fanny Sparhawk*, attérait à l'ancien moulin de Félix Garcia. Au moment où il touchait terre une secousse violente fit tomber à l'eau trois hommes de l'équipage, un blanc et deux nègres. On s'occupa aussitôt de les sauver, mais on ne put retirer de l'eau qu'un des nègres. Le blanc et un jeune nègre appartenant à M. U. Jacob, de notre paroisse, propriétaire du *Sparhawk* se sont noyés.

CHRONIQUE LOCALE.

Cinquième Cour de district—*Frederick Tresca contre Joseph A. Maddox.*—Nos lecteurs se rappellent peut-être que peu de temps après l'explosion du st. James, sur le lac Pontchartrain, le bruit se répandit en ville que les restes des malheureux retrouvés, avaient été mutilés, que des intérêts avaient volé tout ce qu'il leur était tombé sous les mains, etc. Le rapporteur du *Crescent* annonça que M. Frédérick Tresca, qui commandait alors une goëlette, avait été arrêté sous prévention de s'être rendu [illegible] ... Le capitaine, auquel cette rétractation ne suffisait pas, intenta un procès en dommages à M. Joseph M. Maddox, propriétaire du *Crescent*. Il réclame une somme de $5000.

L'affaire a été appelée hier, M. Rand représentait le demandeur, et M. Durant défendait M. Maddox. Le jury, après avoir entendu les plaidoiries, s'est retiré à 3 heures de l'après-midi pour délibérer. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'avait pas encore rendu de verdict.

Première Cour de District—Joseph Maccade et Thos McCarthy, le premier, accusé de vol de bétail et le second d'avoir reçu des objets volés, ont été trouvés coupables. Le jury les a recommandés à la clémence de la Cour.

Premier District.

Perturbateurs.—Plusieurs individus qui avaient été arrêtés pour avoir fait du tapage au coin des rues Julie et Tchoupitoulas, ont comparu hier matin, devant le Recorder Winter. La Cour a pu découvrir qu'ils étaient ceux qui avaient dirigé les opérations, mais elle a condamné à $20 d'amende les nommés Nevitt et Ragan sur lesquels les officiers de police ont trouvé des armes. Reagan O'Moll et Mullahey, qui avaient pris part à la bagarre, ont été renvoyés devant la Première Cour de District.

Blessure.—John Lane a été écroué pour avoir grièvement blessé Martin Brosely.

Cautionnement Forfait—Joe Williams, accusé de vol et d'escroquerie, ne s'étant pas présenté en Cour, hier matin, comme il s'y était engagé, le Recorder a ordonné la forfaiture du cautionnement qu'un des amis de Joe avait donné dans un moment de folle confiance.

Deuxième District.

Assommé par un homme de garde.—Le capitaine de la police du deuxième district a déclaré hier au recorder que dans la nuit de mardi à mercredi, l'homme de garde Henry Devellin, armé de son bâton, a assommé M. Edouard Pied Fort, qui est maintenant forcé de garder le lit. Le recorder a ordonné que Devellin restât en prison jusqu'à ce que les médecins aient prononcé sur l'état du blessé.

Accusation de meurtre.—Le recorder Ramos a interrogé hier quelques témoins dans l'affaire de Henry Lucas, qui est accusé d'avoir commis un meurtre dans la paroisse Concordia.

Arrestation.—Wm. Aldridge a été arrêté hier sous prévention d'avoir volé, dans le comté de [illegible], Etat de l'Alabama, un petit nègre de douze ans appartenant à la succession de Wm. Toy, et de l'avoir emmené à la Nouvelle-Orléans dans l'intention de le vendre. L'homme de garde a trouvé l'enfant à bord du bateau à vapeur *Compromise*. Aldridge, en le voyant conduire au bureau du recorder, dit que le nègre lui appartenait. La Cour, après avoir exigé un cautionnement de $800, a fixé l'interrogatoire à mercredi prochain.

Violation des ordonnances—Henry Hirsh a fait hier devant le recorder Ramos un affidavit dans lequel il accuse M. Greenlaw, capitaine du bateau à vapeur Mary Agnes, d'employer depuis le 2 du courant, un nègre appartenant au plaignant. Ce dernier n'avait pas autorisé l'esclave à se louer. La cour a exigé un cautionnement de $500.

Accusation de vol—Un matelot du Rose Standish a accusé le second de lui avoir volé, pendant que le navire remontait le fleuve, un portefeuille contenant $25, une montre en argent et divers autres articles. Le cautionnement est fixé à $500.

Abus de confiance—Alfred Haruta, sur lequel pèse une accusation d'abus de confiance, s'est présenté hier à la cour du recorder du deuxième district, mais l'instruction de l'affaire a été renvoyée à un autre jour.

Incendie—Hier, à midi, le feu a consumé une vieille piquerie dans la rue Sixième, entre Camp et Chesnut, quatrième district. La perte est insignifiante.

SPECTACLES.

Théatre d'Orléans—Aujourd'hui, quatrième représentation de *Don Juan*. Foule et succès.

FEUILLETON.

LA FAMILLE JOUFFROY,

Roman par M. EUGENE SUE.

XVI.

Le lendemain du bal de M. Richardet, Henri de Villetaneuse se rendit d'assez bonne heure chez son oncle le marquis. Celui-ci, afin d'éviter les saisies, demeurait dans un hôtel garni du faubourg Saint Germain. Il avait un seul domestique, vieux valet de chambre nommé Lorain, type suranné du Frontin de l'autre siècle. Ce Lorain, dont le marquis payait toujours exactement les gages, selon cet axiome: «que lorsque l'on est [illegible] aux nombreuses visites et poursuites de ses créanciers, il faut toujours s'affectionner son valet de chambre et le portier de la maison,» ce Lorain ouvrit la porte de l'appartement à M. de Villetaneuse.

—Mon oncle est-il levé?

—Oui, monsieur le comte,—répondit le valet de chambre; puis il ajouta avec un sourire malicieux:—Il y a une heure, M. le marquis n'était pas seul.... il n'aurait pas pu recevoir M. le comte.

A cette allusion aux mœurs désordonnées de ce vieillard, Henri de Villetaneuse haussa les épaules et entra chez son oncle.

Le marquis avait dépassé de beaucoup la soixantaine. Sec, nerveux, de taille moyenne, encore alerte et avisé, il conservait de très belles dents. Ses cheveux, teints en noir comme ses favoris coupés en croissant, [illegible] ...

Le marquis haussa les épaules.

—Je prétends te donner une leçon de conduite.... et de savoir faire.... En deux mots, voici la recommandation. Hier, nous allons ... chez ce Richardet, ... [illegible] ... drôle-là; de plus, il se charge de tes affaires, ... [illegible] ... dans ce tohu-bohu d'espèces de l'autre monde, ... [illegible] ... belle, mais fort belle personne, en compagnie d'une manière de tambour major attifé d'une robe de velours noir, et qui paraît, malgré ses cinq pieds six pouces et ses moustaches, être la mère de cette beauté. Je demande au Richardet ce que c'est que ça; il me répond: «C'est la femme et la fille de M. Jouffroy, négociant retiré, qui jouit d'une grande fortune.» Parbleu! me dis-je, illuminé d'une idée subite, il serait fort curieux de rencontrer ici un mariage qui remit à flot mon neveu, ce qui est fort bas percé! Cette petite est charmante, et si elle est richement dotée, l'on pourrait, au pis aller.... s'*embourgeoisailler*. Je te confie mon illumination, en ajoutant: «Ta ne sais que faire dans cette cohue; amuse-toi donc à tuer le temps, en tournant la tête à cette belle fille.... Invite la à danser.» Tu l'invites....

—Par désœuvrement.

—Soit! mais enfin tu t'amuses.... à être charmant. J'observais attentivement ta danseuse, toute fière de ton invitation; sa figure s'animait en te parlant, bien plus encore en t'écoutant. Souvent elle rougissait, et son corsage disait ce qu'elle n'osait point dire. Elle ne te quittait pas des yeux lorsque tu t'éloignais d'elle pour les évolutions de la contredanse. Somme toute, je m'y connais—ajouta le marquis en prenant sa tabatière et aspirant une prise de tabac,—tu impressionnais beaucoup, mais beaucoup, cette innocente; chose concevable, car je ne voyais là qu'un tas de petits jeunes gens, de véritables polissons. Tu reconduis cette belle fille à sa place, auprès de sa mère, et moi, pour les achever, je m'en vas causer avec elles. Au bout d'un instant, je reconnais dans la mère une double sotte et une triple glorieuse.... Telle mère, telle fille. Je les gratte donc là où il leur démangeait, leur affirmant qu'elles ont l'air de grandes dames égarées dans cette bourgeoisie. La mère Jouffroy faillit à se pâmer d'aise sous ses moustaches, en me donnant *du M. le marquis* à tour de bras; sa fille se rengorge et se grandit de six pouces sur sa banquette; tout allait pour le mieux, lorsqu'une petite diablesse, environ fagottée comme une danseuse de corde, vient se pendre à ton bras....

—C'est la femme d'un certain M. Bayeul, agent d'affaires, à qui j'ai eu recours pour quelques emprunts....

—A ce mot d'*emprunt* le marquis dressa l'oreille, et vivement affriandé dit à son neveu:

—Où demeure-t-il, ce Bayeul-là?

—Mon oncle, il serait inutile de vous adresser à lui, il ne prête qu'à bon escient....

—Egoïste! qui garde ses Bayeuls pour lui tout seul! Enfin, ingrat que tu es, toujours est-il que mademoiselle Jouffroy (je ne la quittais pas des yeux), suffoquée de voir cette drôlesse s'emparer de ton bras, fait un signe à la mère Jouffroy, et toutes deux quittent le bal ayant le bonhomme Jouffroy sur leurs talons.... Après leur départ, je fais causer Richardet, il m'apprend ceci: «L'ancien boutiquier possède plus de douze cent mille francs de fortune; sa femme et lui ont pour leur fille une idolâtrie qui tourne au fétichisme; ils sont capables de faire pour elle tous les sacrifices imaginables.» Or, cette petite est une enfant gâtée; elle doit mener la famille par le nez. La mère Jouffroy est aussi bête que vaniteuse; le mari compte pour zéro; ta as, j'en suis certain, tourné la tête de cette belle jeune fille; elle s'affolera à la pensée de devenir comtesse; la mère gonflera d'orgueil à en crever. On pourrait demander sept à huit cent mille francs de dot à ces gens-là; le bonhomme Jouffroy les donnerait. Ainsi, te voilà marié, toi qui n'as plus qu'une quarantaine de bonnes mille livres de rentes. Et tu viens me dire que cette excellente affaire est subordonnée à la volonté de ta diable de Catherine!

—Il en est ainsi.

—Une femme qui a cinq ou six ans de plus que toi, une femme qui....

—Mon oncle, brisons là. Vous avez l'expérience des hommes; vous le savez, l'amour, ou si vous l'aimez mieux, le goût, l'habitude, ne se discutent pas, ne se raisonnent pas, cela est, parce que cela est.

—Mais, qu'a-t-elle donc cette femme, pour t'ensorceler?

—Mon Dieu! mon oncle.... l'ensorcellement est fort simple.... elle me plait.... elle m'amuse.... J'arrive chez elle à huit heures du soir, je m'étends sur un canapé, en fumant mon cigare, elle s'assied à mes pieds sur un tabouret, elle jase, elle babille, ou bien, si l'envie m'en prend, elle se met à son piano et me chante mes airs de prédilection. Je me laisse charmer, sans faire aucun frais; minuit arrive, et je ne me suis pas seulement aperçu de la durée du temps. Vous croyez que ce n'est rien que cela? Moi je dis que c'est tout.... pour moi, du moins.

—Enfant que tu es!...., car, d'honneur, tu as la rouerie d'un Lauzun et la judiciaire d'un écolier!... Est-ce que ce mariage t'obligerait de rompre avec Catherine?

—Non; mais ce mariage me générait considérablement. De reste, il n'est point la question; il m'offrirait d'un autre côté, je l'avoue, des avantages positifs qui balanceraient certains inconvénients; tout dépend de l'assentiment de Catherine; quant à moi, la chose m'est au fond à peu près indifférente.

—Indifférente!.... Il s'agit de quarante mille livres de rente, lorsque tu touches à ta ruine!

—Peu m'importe.... Il me reste une ressource.

—Laquelle?

—Le prince Maximilien m'a vingt fois proposé d'être son premier écuyer...... L'on ne vit pas trop mal dans ces petites cours d'Allemagne.... Catherine me suivra t, et je n'aurais rien à regretter....

—Elle, te suivre!.... Compte là-dessus!

—Elle me suivrait, vous dis-je.... Or, vous le voyez, mon oncle, je n'ai point à m'inquiéter de l'avenir.

—Quoi! au lieu d'aller t'enterrer en Allemagne pour y être aux ordres de ton prince, car ces fonctions de premier écuyer sont toujours une sorte de domesticité, tu ne préfères pas rester à Paris pour y jouir d'une quarantaine de mille livres de rente!

—Je préférerais ceci, à la condition que Catherine le préférât.... Elle aime beaucoup Paris, et ne m'a pas caché, lorsque je lui parlais de l'éventualité de notre résidence en Allemagne, qu'elle se résignerait à tout plutôt que de se séparer de moi.... mais que rien ne remplacerait pour elle le séjour de Paris.

—Eh bien! alors, laisse-moi donner suite à ces projets de mariage; je me fais fort de mener la chose à bien.

—Je vous le répète, mon oncle, je ne peux rien décider avant que d'avoir le consentement de Catherine.

—Non! n'écria impatiemment le marquis,—non!.... un jouvenceau, amoureux fou de sa première maîtresse, ne serait pas plus piteusement faible et niguad que ce garçon, qui pourtant, plus que personne, a use de la vie.

—Hé justement, mon cher oncle! c'est parce que j'ai beaucoup usé de la vie que cette liaison m'est si chère; je suis las, elle me repose; je suis ennuyé, elle m'amuse; tout me semble fade, et en elle je trouve du montant, du piquant; je suis par nature indolent, et je n'ai qu'à me laisser charmer.... Comment diable voulez vous que je ne préfère pas cette liaison à toute chose? Tenez, cette demoiselle Jouffroy est d'une beauté accomplie, remarquable; elle a une taille de déesse, une fraîcheur d'Hébé, des yeux ravissans. Et hier soir, en m'amusant, comme vous le disiez, à lui tourner la tête, je finissais par prendre un certain plaisir à voir cette ingénue rougir, s'embarrasser, trembler, sourire; en un mot tout cela était quelque chose de délicieux à contempler.

—Hé bien!....

—Hé bien! à toutes les ingénues, si délicieuses qu'elles soient, je préfère cent fois Catherine avec ses trente ans passés.

—Cela tourne à la monomanie!

—Je l'espère, cher oncle. Rien de plus heureux que les gens à idée fixe.... rien ne peut les distraire de leur bonheur.

—Après tout, pourquoi m'étonner? Est-ce que je n'ai pas été témoin sous la Restauration, de l'insanité de ce pauvre duc de Mérinville, jeune, charmant, et affolé, pendant dix années durant, d'une horrible sauterelle de l'Opéra qui n'avait que la peau sur les os, et qui aurait pu, Dieu me damne! être sa grand'mère!

—Vous voyez donc bien, cher oncle, il y a des précédens comme disent les gens de loi.

—Manquer une si belle occasion de te remettre à flot, et moi aussi!—ajouta mentalement le marquis, et il reprit tout haut:—Nous aurions battu le fer pendant qu'il était chaud, je serais allé aujourd'hui, en ma qualité de grand parent, voir Richardet et sonder habilement le terrain.... Tiens, tu n'es qu'un sot en trois lettres, mon neveu.... Va t'en au diable!

—Mon Dieu, d'où vous vient ce courroux? Je ne dis pas oui, mais je ne dis pas non, par cette excellente raison que j'ignore si Catherine dira oui ou non.... vous m'avez fait promettre hier soir de venir chez vous ce matin vous instruire du résultat de mes réflexions; j'ai tenu ma promesse, j'ai réfléchi, et je viens vous dire: Si Catherine consent à ce mariage, j'y consens, dans le cas où il pourrait se mener à bonne fin..... J'aurais, bien entendu, pour ma femme, les égards qu'on doit avoir; elle me paraît une excellente personne, elle me générait peu, elle ferait ce que je voudrais et, par surcroît, tout ce qu'elle voudrait; je ne suis pas jaloux, je lui accorderais liberté plénière, à charge de revanche. Ajoutez à cette commodité d'existence, quarante mille livres de rentes......

L'on peut, comme vous le dites, cher oncle, *s'embourgeoisailler* à moins, car j'en conviens, dans notre monde je ne trouverais plus à faire un riche mariage, n'ayant maintenant en dot que mon titre; notre monde est plus que suffisamment titré! Si au contraire Catherine dit non, mes dernières ressources épuisées, j'accepte la place de premier écuyer de prince Maximilien, je pars pour l'Allemagne avec ma maîtresse. Adieu, mon oncle. Voici onze heures; je vais chez madame de Moriac. Attendez mon retour, et vous saurez si vous aurez à jouer bientôt votre rôle solennel de grand parent auprès des Richardet.

Ce disant, Henri de Villetaneuse quitta le marquis, afin de se rendre chez la courtisane.

XVII.

Ce jour-là même où M. de Villetaneuse avait avec son oncle l'entretien précédent était un dimanche; or, durant cette matinée, vers les onze heures, le père Laurencin plaça dans un écrin le bracelet marchandé la veille par Mme de Moriac, et se disposa à aller, en compagnie de son petit-fils, porter le joyau chez la courtisane. Ce devait être à la fois une promenade et une distraction pour Michel qui attendrait son grand-père à la porte de la maison où demeurait la maîtresse de M. de Villetaneuse.

Fortuné Sauval, déchu de l'accueil de la tante Prudence, qui, la veille, lui avait formellement refusé de s'intéresser à la demande en mariage qu'il devait adresser à M. et à Mme Jouffroy; Fortuné Sauval, après une nuit d'insomnie, dans sorti un point du jour, espérant trouver dans l'activité de la marche et dans la vue des objets extérieurs une distraction à son [illegible] ...

Coches au moment où le père Laurencin et son petit-fils se disposaient à sortir.

Le vieil artisan, très fier de la bonne mine de Michel, l'avait, selon son habitude, vêtu de son mieux pour sa promenade du dimanche. L'apprenti portait par-dessus sa veste de drap une [illegible] toute neuve; le col de sa chemise bien blanche se rabattait sur sa cravate de soie noire; ses souliers à forte semelle, mais lustrés par le cirage, disparaissaient à demi sous un large pantalon de velours de coton olive; enfin une casquette de drap noire à courte visière, placée un peu de côté sur les cheveux blonds bouclés de l'adolescent, ajoutait au sablé à sa charmante figure.

Le vieillard, après s'être assuré que tous les objets d'orfèvrerie et les métaux précieux étaient renfermés dans le coffre de sûreté, s'apprêtait à quitter l'atelier, lorsqu'il vit entrer le cousin Roussel.

—Oh! oh!—dit gaîment l'épicier en retraite à l'apprenti,—comme te voilà beau dès le matin, mon petit Michel!

Et tendant la main au vieil artisan,

—Bonjour, père Laurencin! Fortuné est-il chez lui?

—Non, monsieur Roussel, notre patron est sorti au petit jour.

—Quoi! de si bonne heure?

—Il n'a pas fermé l'œil de la nuit; je l'ai entendu aller et venir dans sa chambre, et, ce matin, il m'a dit: «J'ai un grand mal de tête; je vais prendre l'air, ne m'attendez pas. Disposez de votre dimanche.»

—Pauvre garçon!—pensa Joseph; les sarcasmes de la tante Prudence lui font craindre de ne pas voir sa demande en mariage bien accueillie. Au diable ces vieilles filles! elles sont impitoyables pour les peines de cœur, mais je vais aller de ce pas chez Jouffroy; j'ai bon espoir.—Et il ajouta tout haut:

—Père Laurencin, dans le cas où avant tantôt vous ne verriez pas Fortuné, je vais laisser un mot au crayon pour lui, chez la portière.

Puis remarquant l'écrin que le vieil artisan enveloppait de papier, il reprit:

—Qu'est-ce que cela? un petit chef-d'œuvre, j'en suis certain. Montrez-le moi donc.

Et, à la vue du bracelet que le père Laurencin lui présenta dans son écrin, il s'écria:

—C'est admirable!—A qui donc est destiné ce merveilleux bijou?

—A une *pas grand'chose*, répondit à demi-voix le vieillard, afin de n'être pas entendu de Michel.—Elle est venue hier ici avec son galant, le neveu d'un pair de France, un comte, un monsieur de Villetaneuse.

—Il me semble que ce nom-là ne m'est pas inconnu,—dit Joseph en réfléchissant, tandis que le père Laurencin continuait ainsi:

—C'est, du reste, un très beau jeune homme. Il n'avait que cinq cents francs sur lui, et....

—C'est cela même,—reprit le cousin Roussel, ayant consulté ses souvenirs et interrompant le vieil ouvrier.—Mon ami Baleinier, un de mes anciens confrères, se livre à l'escompte du papier.... J'étais l'autre jour chez lui.... on lui a offert une lettre de change, d'un certain M. de Villetaneuse, neveu d'un pair de France. C'est évidemment le même personnage; mais mon ami Baleinier a répondu au courtier que, pour rien au monde, il n'escompterait cette signature là. Il paraît en outre que le pair de France n'est pas plus solvable que son neveu. C'est vous dire, père Laurencin, que si ce beau jeune homme doit payer le bracelet de cette donzelle, il faut le tenir diablement serré.

—Oh! soyez tranquille! je rapporterai l'argent ou le bracelet.

A ce moment un homme, vêtu en valet de chambre de bonne maison, entra dans l'atelier et dit:

—C'est ici l'atelier de M. Fortuné Sauval?

—Oui, monsieur, répondit le père Laurencin,—mais le patron est sorti.

—Je viens de la part de mon maître, M. le comte de Villetaneuse,—reprit le valet de chambre, pour prier M. Sauval d'envoyer sans faute ce matin chez Mme de Moriac, rue Tronchet, No 7, le bracelet que M. le comte a marchandé hier.

—J'allais justement me rendre chez cette dame.

—Alors, hâtez-vous, mon brave; M. le comte tient absolument à ce que le bracelet soit porté avant midi chez Mme de Moriac.

—J'y serai avant midi.

—M. le comte peut y compter sur?

—Mais oui, monsieur, puisque je pars à l'instant même.

—A la bonne heure, car je serais fièrement grondé si j'étais soupçonné d'avoir négligé ma commission. M. le comte doit se trouver déjà chez Mme de Moriac, car il veut être là lorsque l'on apportera le bracelet.

—Vous pouvez être certain qu'avant une demi-heure je serai chez cette dame.

—J'y compte, mon brave.

Et ce disant, le valet de chambre sortit.

—Il paraît que le bracelet leur plaît fort, reprit Joseph:—raison de plus pour ne pas lâcher sans argent.

—Oh! fiez vous à moi: donnant, donnant, simon....—repondit le vieillard en enveloppant soigneusement l'écrin dans du papier, tandis que le cousin Roussel, avisant Michel qui se tenait à l'écart, dit affectueusement:

—Père Laurencin, et ce garçon-là vous satisfait-il toujours?

—Lui, monsieur Roussel! Je peux bien le dire tout haut devant lui, et M. Fortuné vous le répétera, nous n'avons qu'à nous louer de mon petit Michel pour son bon caractère, son intelligence et son goût au travail.

—Allons, mon garçon,—reprit en souriant le cousin Roussel,—il ne faut pas rougir parce que ton grand-père dit de toi le bien que tu mérites. C'est ta *recompense*.

—Dame! monsieur Roussel, ce n'est pas difficile de contenter mon grand père et maître Fortuné,—répondit Michel en souriant,—il n'y a qu'à les écouter et ça va tout seul.

—Père Laurencin,—reprit tout bas Joseph,—est-ce que vous emmenez votre petit-fils chez cette drôlesse?

—Non, non, je le laisserai dans la rue et il m'attendra pendant que je porterai le bracelet.

—Vous agissez sagement, un enfant de cet âge ne doit pas mettre le pied chez de pareilles créatures. Allons, au revoir, je vais laisser chez la portier un mot pour Fortuné.

Pendant que le père Laurencin et son petit-fils fermaient soigneusement les portes de l'atelier, le cousin Roussel écrivit ces mots au crayon sur l'un des feuillets de son carnet:

«Aussitôt après mon entrevue avec ton oncle Jouffroy, je rentre chez moi où je t'attends.»

Puis, ayant ployé ce billet qu'il remit au portier, le cousin Roussel se dirigea vers la maison de M. Jouffroy, afin de demander Aurélie en mariage pour Fortuné Sauval.

Le père Laurencin et son petit-fils se rendirent chez Mme de Moriac.

E. SUE.

(A continuer.)

[illegible] MIGUEL HERNANDEZ Jr. est candidat à la place de Recorder du troisième district de la ville de la Nlle-Orléans. Il sollicite les suffrages de ses amis et de ses concitoyens. L'élection aura lieu le 27 mars prochain.

REVALENTA ARABICA,

De Barry Du Barry & Cie., à Londres.

Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer.

Bonn, 19 juillet 1852.

Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des absorbants.—A la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toutes les médications. Elle est souveraine surtout dans les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les hémorroïdes, &c. Aussi dans les maladies des poumons, des voies respiratoires, la toux et la consomption.

J'ai la conviction que la Révalenta Arabica de Du Barry a la propriété précieuse de guérir les maladies hectiques.

Cette substance est aussi d'une grande efficacité dans la dyspepsie (mauvaise digestion), les douleurs d'estomac, les aigreurs, la pituite, les glaires, les palpitations, la migraine, les affections bilieuses et nerveuses, les éruptions cutanées, le gonflement après les repas, le mal de cœur et vomissements pendant la grossesse, le mal de mer, l'hypocondrie, la goutte, les rhumatismes, &c. &c.

Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez F. P. DUCONGE, No 29, rue de Chartres, N. O. Et chez Z. GERMAIN, No 137, rue Royale.

N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempérament faible. 24 nov—6 m

VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK,

Le plus sûr et le meilleur remède contre les vers.

Ce précieux remède est connu depuis vingt quatre ans et la renommée en devient plus grande de jour en jour. Les médecins y ont une confiance aveugle et le prescrivent invariablement. On trouvera plus bas de chauds témoignages transmis par les personnes les plus respectables.

Certificat de M. F. P. Ducongé, à la N. Orléans
Nlle. Orléans, 8 mars 1853.

A MM. B. A. Fahnestock & Co.

Messieurs—Je vous annonce avec plaisir que votre vermifuge se vend toujours bien à la Nouvelle Orléans et que les planteurs de la Louisiane le recherchent de plus en plus. Un grand nombre de mes clients, qui avaient l'habitude d'employer d'autres médicamens, sont maintenant *décidés à n'employer que le vermifuge de B A Fahnestock*, autant à cause de son innocuité que de son efficacité. En un mot, je ne sache pas qu'il y ait en ville un seul vermifuge dont la réputation soit aussi générale.

Votre serviteur, F P DUCONGE.

A vendre, en gros et en détail, par les principaux pharmaciens de la Nlle Orléans et par
Jno WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres
16 jan—1 an, camp

DECOUVERTE IMPORTANTE

Pour tous les citoyens et les étrangers visitant la Nlle-Orléans. Nous avons reçu un fort approvisionnement de ce précieux et célèbre Composé connu sous le nom de

Amer de Moritmore pour la purification du sang.

Cette agréable liqueur, qui donne une si bonne haleine ... [illegible]

AUX APOTHICAIRES ET MARCHANDS.—[illegible]

J. WRIGHT & Co., No 151, rue de Chartres.

Décédé hier, à 2 heures et demie de l'après-midi, à l'âge de 10 ans, ARMAND LOUIS LAPEYRE, fils de J. M. Lapeyre et de Angelina Avegno. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de chez son père, No 186, rue Bourbon, entre Dumaine et St Philippe.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

LEGISLATURE D'ETAT.

Baton-Rouge, 25 janvier.—Le bill de répartition a été adopté au Sénat aujourd'hui; la Chambre l'adoptera également demain. Ce bill réduit la représentation totale à la Chambre des Représentants de quatre-vingt dix-huit à quatre-vingt-huit. La ville perdra trois membres dans le troisième district représentatif, et un dans le quatrième. Le district gagnera un membre. La ville aura cinq sénateurs.

Le comité sur les élections a fait un rapport favorable à M. Duballon, qui conteste le siége de M. Milaudon, de St-Bernard.

SUITE DES NOUVELLES DU NIAGARA.

New-York, 23 janvier. — Le steamer *Asia* est arrivé à Liverpool dimanche, 1er courant.—Le steamer *Glasgow* est parti de Liverpool pour Philadelphie le 6 de ce mois.

Les journaux apportés par le *Niagara* contiennent en sus des dépêches expédiées d'Halifax les nouvelles suivantes:

Affaires d'Orient.—Les dernières dates de Constantinople sont du 26 décembre. Les troupes de la garnison de cette ville étaient toutes consignées dans leurs casernes, et du renfort avait été appelé des villes voisines. Des patrouilles imposantes parcouraient la ville pour prévenir tout nouveau rassemblement tumultueux.

Le ministre américain, M. Marsh, avait pris son congé de départ du sultan et se disposait à se rendre aux Etats-Unis.

On dit que l'Angleterre a offert d'envoyer à ses propres frais une expédition armée en Finlande et en Crimée, mais que Louis-Napoléon a refusé son approbation à ce projet parce que dans toutes les opérations relatives aux affaires d'Orient les deux nations, la France et l'Angleterre, devaient être également représentées.

Nouvelles d'Australie. — Un navire est arrivé de Plymouth avec des dates de Melbourne, Nouvelle Galles du Sud, jusqu'au 13 octobre, et un million deux cent cinquante mille piastres en poudre d'or. Les marchés étaient languissants mais on espérait sous peu une réaction. La main d'œuvre était fort chère. L'or était tombé à 76 shellings.

Le steamer Niagara à Boston.

Boston, 25 janvier.—Le steamer *Niagara* est arrivé ici ce matin. Les officiers de la Douane se sont immédiatement rendus à son bord et ont défendu aux passagers de descendre à terre avant qu'une recherche n'ait été faite; toutes les malles ont été ouvertes et minutieusement visitées. Les dernières contrebandes ayant donné lieu à croire qu'on trouverait bon nombre de saisies à opérer.

CONGRES.

Washington, 23 janvier—Le comité des territoires de la Chambre a été requis de s'informer s'il ne conviendrait pas d'étendre au territoire d'Utah les lois de l'Orégon.

Au Sénat, M. Douglas, au nom du comité des territoires, a recommandé de fixer au 37e degré de latitude la frontière méridionale du Nebraska, parce que le 36e degré 30m. diviserait le pays des Cherokees. Le comité pense qu'il vaut mieux former deux territoires.

Washington, 24 janvier—Le bill de M. Douglas pour organiser les territoires de Nebraska et Kansas pourvoit à ce que les lois des Etats-Unis soient appliquées à ces territoires, en exceptant toutefois la clause de l'acte de 1820, prohibant l'introduction des esclaves, cette clause ayant été annulée par le compromis de 1850.

Ce bill a été mis à l'ordre spécial du jour pour lundi prochain.

Dans le Sénat, M. Mason a présenté une résolution pour prendre connaissance de la correspondance diplomatique de M. Dudley Mann, tandis qu'il était agent des Etats-Unis en Hongrie et en Suisse. Cette résolution a été adoptée.

Le bill de la *spoliation Française* a été mis à l'ordre du jour pour lundi prochain.

La Chambre s'est occupée de la question des émeutes d'Erié. Le comité chargé de s'occuper du bill du chemin de fer du Pacifique est composé comme suit: MM. Dougal, Hamilton, Cobb, Forbes, Bliss, Bailey, de la Géorgie, Washburn, du Maine, Drum, Clark, Hunt, Kidwell, Walley et Walker.

Dans le Sénat, le bill accordant une pension à la veuve du général Brown, a été adopté. On a fait un rapport sur le bill créant le grade de lieutenant-général.

Washington, 23 janvier.

Le nonce du Pape.—Le cardinal Bedini vient, dit-on, d'arriver en notre ville.

Congrès.—Durant la séance d'aujourd'hui, M. Cass a présenté au Sénat des résolutions pour demander au président des informations sur la mission du cardinal Bedini aux Etats-Unis. Il a ensuite prié le président de faire connaître les ... [illegible] ... faites, dans plusieurs villes, au nonce du Pape. M. Butler a parlé dans le même sens que M. Cass.

On sait maintenant que le cardinal Bedini n'a aucun caractère officiel auprès du gouvernement des Etats-Unis. Le département d'Etat a refusé de lui accorder un passeport comme diplomate.

Le général Wool et le général Foote.

New-York, 23 janvier—Parmi les passagers partis par le George Law, pour Aspinwall, sont le général Wool et l'ex-gouverneur Foote.

S. H. Hobbie.

Washington, 23 janvier—Le major Leiah R. Hobbie, assistant directeur général des postes est très malade. On ne pense pas qu'il survive. Il est atteint de phthisie pulmonaire.

Sénateur de la Géorgie.

Columbus, 23 janvier.—La Législature siégeant à Milledgeville a élu aujourd'hui le juge Alfred Iverson, de Columbus, sénateur au Congrès des Etats-Unis, en remplacement de M. Dawson.

Mort du Ministre Russe.

Washington, 23 janvier.

Le baron Bodisco, ministre de Russie à Washington, est mort la nuit dernière.

Autre Mort.

Philadelphie, 23 janvier.—Le Dr Robert Montgomery, un des propriétaires du *North American*, est mort.

Grand Incendie.

Baltimore, 23 janvier.—Le dépôt des voyageurs du chemin de fer central du Michigan a été consumé par les flammes la nuit dernière.

Navire perdu.

Baltimore, 24 janvier. — Le navire *Herman*, capitaine Skinner, allant de Callao à Baltimore avec un chargement de guano, s'est échoué à la hauteur de St-Thomas. On n'a pu sauver que vingt tonneaux de guano. Le navire est totalement perdu.

Brick Napoléon.

New-York, 23 janvier. — Le capitaine du brick *Napoléon* a publié une lettre dans laquelle il nie avoir refusé des secours au steamer *San Francisco*. Il déclare que son navire manquait de voiles et que le steamer ayant disparu pendant la nuit il ne l'a plus revu.

New-York, 24 janvier.

Le navire à vapeur Northern Light vient d'arriver de San Juan avec $850,000 en or.

Marché de New-York.

New-York, 24 janvier — Le marché au coton est ferme pour notre place, mais sans avoir éprouvé de hausse remarquable dans les prix. La farine tend toujours à la hausse, et il s'en est vendu aujourd'hui, à $9 et $9 25 le baril, marque Ohio. Le maïs a été très recherché à $1 le boisseau. Vente de porc mess à $14 50 le baril, et de saindoux réitérés. Le marché au café est sans changement et les prix ont fléchi de 3/4 cts la livre. Vente de riz à 3 3/4 et 4 1/2 cts la livre.

Marché de Baltimore.

Baltimore, 24 janvier — La farine a augmenté de prix et il s'en est vendu à $8 25 et $8 31 1/4, mais les détenteurs demandent généralement $8 50. Le maïs a haussé de 10 cts et le blé de 15.

Black Warrior—Mobile, 25 janvier.—La steamer Black Warrior est arrivé hier soir, à 10 heures, avec soixante passagers. Il n'apporte aucune nouvelle importante.

Passe du Sud-Ouest—25 janvier—La barque Almadin, capt. Brewer, de Bristol, a passé la barre.

Le navire à vapeur PHILADELPHIA partira positivement pour New-York, la Havane, vendredi, 27 courant, à 8 heures du matin. 28 janv Jas. R. JENNINGS, agent

Vente sans réserve de marchandises françaises avariées et de saison.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente *sans réserve de marchandises françaises avariées et de saison*, qui aura lieu aujourd'hui 26 courant, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Peychaud & Co, No 28 rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

MM. Beard & May vendent aujourd'hui, à l'Arcade de Banks, 1108 actions de la compagnie du chemin de fer de Carrollton. La vente est positive. Les actions se vendront à la convenance des acheteurs. Voir aux annonces.

Ventes par MM. Beard & May.

26 janvier—Terrain vague et améliorés à l'encoignure Calliope, Magasin dans la rue Vieille Levée.

28 janvier—Deux Terrains de valeur pour bâtir dans le 4me district, entre les rues Troisième et Quatrième.

28 janvier—Vente à crédit libéral et sans réserve de terrains améliorés et vagues, par ordre du président de la Banque des Citoyens.

Ventes dans le mois de Février.

4 février—Succession de Mme P. Eastland, ... Terrains pour bâtir dans la rue Naïades—Vente de maisons dans la rue Apollon, Bacchus, Hercule, Calliope, Thalie, Benton, pour cause de départ. Succession de Lewis Atkinson.—Terrain vague dans le 4me district.

8 février—Succession de W. H. Wright—Propriétés dans le 1er et le 4me district et actions et comptes.

11 février—Succession de S. Barthe—Nègres accoutumés aux travaux de briqueterie et de moulin à scie.

11 février—Succession de Patrick Bevenan et sa femme—Propriétés à l'encoignure Erato et Monseul, 1er District—Succession de Caroline M. Jenks: maison dans la rue du Camp, 4me district.

13 février—164 nègres d'habitation, de prix.

14 février—Succession de W. K. Gonn—un terrain compris entre les rues Jacob, Solis, Clio et Erato.

18 février—Succession de Catherine Eich—Terrains dans la ville de Jefferson—Grand terrain et maison en briques dans la rue Robin.

Succession de Frederick Mentz—Deux terrains dans la ville de Jefferson—Propriétés à la Nlle-Orléans et dans la ville de Jefferson, pour effectuer un partage entre les héritiers Justin Anthony Armitage et sa mère défunte, Emilie Pearson.

25 février—Succession de Wm. Berkley—Terrains améliorés à l'encoignure des rues Marais et Melpomène.

Succession de Mme Jane Bernard—Terrains aux coins des rues Magazine et St-Joseph.

Pour plus amples détails, voir les annonces.

Le public peut se procurer maintenant les catalogues pour la vente de beaux meubles, argenterie, vin, &c, des appartements à M. G. Burke. La vente se fera mardi et mercredi prochains, par l'intermédiaire de MM. J. A. Beard & May, encanteurs. 21 v—11

H. GLOSTERMANN & Co.

Successeurs de B. TARDY & Co.

151, rue de Chartres, encoignure Toulouse,

ont reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord un assortiment complet des articles suivants: [illegible]

DUBYER & IRBY,

ENCOIGNURE ROYALE ET CONTI.

Ont reçu dernièrement— [illegible]

JOSEPH LARABELLE, 21 rue Jefferson, et 12 Toulouse.

VOORHIES, GRIGGS & Co.,
No 15, rue Tchoupitoulas.
A vendre:

FARINE—600 barils farine extra de St-Louis.
JAMBONS — 500 tierçons de Stagg & Shay, Queen City, Davis' Diamond et autres marques recherchées.
CHANDELLES—1500 caisses Shillito's Star.
SAVON—500 caisses savon de Boston.
HUILE DE GRAISSE — 1000 barils de Shillito, Conking & Tobin.
BEURRE—300 barillets beurre de A W Brown.
FROMAGE—200 caisses fromage de l'Ouest.
MAQUEREAUX—200 caisses maquereaux Nos 1, 2, 3 et 4.
MORUE—1000 caisses, demi et quarts de caisses morue de Churchill.
PLATS-COTES—60 boucauts plats-côtés frais de Cincinnati.
AMIDON—250 caisses amidon de E Fox. 26 jv

A LOUER.

UN JEUNE NEGRE de 18 ans, domestique de maison. S'adresser à W. CRUZAT, No 2, Front Levée.

AVIS AUX COUTURIERES.

PLUSIEURS bonnes ouvrières en robes trouveront à s'employer chez Mme FERRET, rue Royale 71, au premier.

CIGARES de la Havane—86,000 cigares de la Havane, venant d'être reçus par le Samuel J. Peters, comprenant: Regalias et autres cigares des marques Rosa-Granadina, Emilia, Tres Flores et autres, à vendre par J M CABALLERO, 36 Vieille Levée, entre Douane et Bienville

[illegible] ... DE VISSER & Co, 26, Vieille Levée.

FORMES ET POTS pour raffinerie de sucre: 2000 formes à sucre partie en bois, partie en terre; 2000 pots à sucre en terre; Installation pour recevoir les formes; Gouttières pour sirop; Divers autres objets de raffinerie. A vendre par FRED. LOISON, 21, rue de la Douane.

FILTRES POUR RAFFINERIE DE SUCRE—Filtres à poches; 100 sacs à filtres. A vendre par FRED. LOISON, 24, rue de la Douane.

PAPIER A SUCRE—80 rames papier pour pains de sucre; 30 ballots ficelle pour pains de sucre. A vendre par FRED. LOISON, 24, rue de la Douane.

CAISSES VIDES.—A vendre par FRED LOISON, 24, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Ellen Maria, venant de Bordeaux: 50 barriques vin rouge bon ordinaire; 50 barils vin blanc Haut-Sauterne, à vendre par X. LAMBERT, No 62, rue des Magasins.

GENIEVRE de Hollande—80 pipes de la marque célèbre "Steamboat," en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée.

VIN rouge de Bordeaux—160 barriques bon vin rouge pour familles, en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée.

VIN blanc—25 barils Haut-Sauterne,—175 caisses dito, en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée.

COGNAC Louis Lebreton—45 futailles en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29 Vieille Levée.

CIGARES—319,500 cigares de la Havane, en débarquement du brick Samuel J Peters, à vendre par B VALLS, 73, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Ellen Maria: 100 caisses 124 boites chacune sardines à l'huile, 25 do 150 demi do do; 25 do 50 quarts do do; 50 do fruits au jus, de Teysonneau; 125 barriques vin rouge bon ord. pour familles; 25 do vin blanc Haut Sauterne; 1000 caisses vin rouge St Estèphe, Margaux et Cantenac Médoc. A vendre par JOS. LANATA, 10 Jefferson, 12 Toulouse.

Bottes, Souliers et Brodequins.—250 caisses en débarquement des navires Vicksburg, Andover, Susan W Lind et Webster—En magasin, un grand assortiment de choix propre au commerce de la ville et de campagne, à vendre à des conditions libérales par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins.

VINS, FRUITS, SARDINES, &c.—En débarquement du navire Ellen Maria, de Bordeaux: caisses prunes à l'eau de vie; do abricots do; do poires do; do pêches do le tout nouvelle récolte; do de 30 2 b. sardines à l'huile Comté Martin; do do de 10 14 do; paniers de 12 bouteilles huile gninolet d'Angers; cs vin rouge St Julien, bon ordinaire; cs futailles cognac de preuve, Comte & Martin; A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, rue Jefferson.

A VENDRE à livrer à bord du brick Bianco, attendu de Gênes: 100 paniers de 24 2 bout. huile, nouvelle récolte; 500 do de 12 do de 24 onces; 50 caisses de marrons frais des montagnes de Gènes; 250 caisses macaroni et vermicelle frais d'Italie; 25 caisses amandes sans coques; 250 planches marbre. LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson.

P. DUREL & Co,

ANNONCENT respectueusement à leurs nombreux amis et au public en général, qu'ils ont acheté le magnifique stock et bien assorti de fournitures de bureau, appartenant autrefois à M. A. Brusle. Le magasin est situé

Au No 33, rue de Chartres, encoignure Douane,

Où l'on trouvera un grand assortiment de

LIVRES EN BLANC, PAPIER ET FOURNITURES DE BUREAU

de toutes sortes, qu'ils offrent de vendre à des prix réduits. Livres en blanc, enveloppes, instruments de mathématiques, Papier pour écrire, papier à dessin, cire et pains à cacheter, Encres, poudre, gratte papier, Plumes en or, plumes assorties en acier, Canifs, etc, articles en porcelaine, Tablettes en perle et ivoire, Bandes et bagues élastiques, de toutes dimensions, Règles et peintures, Livres de check sur toutes les Banques, Liasses à ressorts pour lettres, blancs, entrées de Douane, Manifestes, traites, billets, plumes d'oie, Bâtons pour bureaux, encriers, manches de plumes, Crayons en plomb, porte feuilles, cartes à jouer, Cartes en blanc de tous genres, liasses, Boites d'argent, calendriers, &c. &c. &c.

Une **Imprimerie** et un **Job-office** sont attachés au magasin. Les ordres y seront exécutés dans le plus bref délai et avec la plus grande élégance, à des PRIX REDUITS.

Le public est prié de venir examiner notre stock et s'assurer de nos prix avant d'acheter ailleurs. Nous sollicitons son bienveillant patronage. P. DUREL & Co, No 33 rue de Chartres. 17 jan—ab

LOUIS DUCOURNAU,
25, Rue de Chartres.

OFFRE à vendre en débarquement des navires Heidelberg, du Havre, et Galena, de New-York, à des prix très modérés: 1 caisse rubans satin No 1 à 12, couleurs assorties, 2 balles cotonnade bleues unie forte, 50 douzaines chemises couleurs, 500 do mouchoirs batiste, coton, garnis et non garnis, 1 caisse robes mousseline brochée piquées, 1 do lingerie, bas et manchettes mousquetaires, 1 do Otto desine, 4 do Hamilton Canton flanelle, 1 do alpacca et mérinos noir, 2 do foulards bleu, 10 do cotonnade Elgin, 100 do chemises de flanelle en mérinos et coton. Toujours en magasin, un grand assortiment de Bonneterie anglaise, française et allemande. Chez LOUIS DUCOURNAU, 30 Jée 25, rue de Chartres

REDUCTION DE PRIX
Par E. Reilly & Co.,
Encoignure Canal et Royale.

NOUS avons l'honneur de donner avis aux Dames, qu'à partir de Lundi, 9 courant, toutes nos **marchandises d'hiver**, en magasin, seront vendues à des **réductions importantes de 10 à 25 pour 100 sans exception.**

Calicos français, riches; Cachemire d'Ecosse français, toutes couleurs; Cachemire à carreaux; Soierie unie et à carreaux; Barpour broché et noire; Robes barèges, à volants; Soie noire unie, damassée et à carreaux; Moire noire antique; Gros de Naples, toutes couleurs; Soie à carreaux, article nouveau; Robes de soie Bayadère, à volants; Manteaux et pelisses de drap et velours, du genre le plus nouveau; Mouchoirs, cols et chemisettes brodés; Manches brodées;

ARTICLES POUR DEUIL.

Mousseline de laine noire de 4/4 8/4; Mérinos et cachemire noirs; Thibet et alpaca noirs; Bombazine noire; foulards noirs; Chally noir; drap noir pour dames; Toutes espèces de broderies pour deuil, etc. Linge de table, un grand assortiment de nappes et serviettes de toute grandeur, Toile à drap de 8/4 à 12/4; Toile d'Irlande.

P. & E. REILLY & Co., Encoignure Royale et Canal. 9 janv—6f

MARBURG & FORSTER,
45, rue Bienville, encoignure Chartres,

VIENNENT de recevoir par les navires Sumner, Sea Queen, Belle Assise, Globe, du Havre et Washington de Hambourg, un assortiment complet de **Marchandises françaises, suisses et allemandes**, qu'ils offrent en vente aux plus bas prix du marché:

5 caisses gros de Rhin noir, assortis en largeur et qualité; 1 do Gros de Naples noir façonnée, 1 do Satin, et 8 caisses serge noire, 2 do Gros de Naples glacés, petite et grande largeur, 2 do Soieries, armures changeantes et brillantines, 2 do Florences, 1 caisse Peluches et couleur, 2 do Robes de soie fantaisie à volant et Bayadère, 2 do Velours tous moyens et ordinaire, 1 caisse Crêpe noir et couleur, 2 caisses Tulle couleurs et bandes dentelles, 2 do Galons et Serpentines, 1 caisse Cravattes, 2 do Merinos double largeur, 3 caisses Drap et Satin de laine, 3 do Cachemires nouveautés, 3 do Mousseline de laine, laine écossaise, alpacas et Popelines, 4 do Broderies, 1 caisse rubans taffetas noir, 1 caisse rubans façonnés, 20 do Bas, demi bas, caleçons, et chemises de coton et laine, 2 do Ginghams bayadère nouveautés, 2 do Baregine écossais, imitation foulards, 3 do Calicos ... [illegible]

P. B. BOUSSEREAUX, [illegible]

ED. FROIDEVAUX,
40, rue de Chartres—au-dessus de Barrand,

VIENT de recevoir par le navire Wurtemberg, ses chapeaux paille et crin, haute nouveauté, capotes et articles de printemps. A solder maintenant. Draps et robes assortis. 25 jan—4f

Volé ou Perdu.

UNE traite de $6,173, datée le 11 janvier 1854, à trois mois de date, tirée par William Key sur la maison Edward H. Pomeroy & Co. et endossée par lui. Le public est prévenu de ne pas acheter ou négocier la dite traite. Je donnerai une récompense libérale à la personne qui me la rapportera. J. M. WILSON, No 16, rue de l'Esplanade. 25 janv—1m

OSNABURGS Coton épais—75 balles Osnaburgs 7/8 épais, en débarquement et à vendre par O B GRAHAM, 96, rue Gravier. 25 janv—6f

BURLAPS et TOILE pour planteurs—6 balles Barlaps écossais de 42 pouces, épais. 4 balles toile pour planteurs, de 39 pouces—En débarquement et à vendre par O B GRAHAM, 96, rue Gravier.

Marchandises pour le Marché du Mexique.

IMPERIALES, Indiennes, Mousselines imprimées, Coutils toile et coton, Fil en bobine et pelotte, Pastilles, Creas, Britannias, Estopillas, Mouchoirs, Gingas, Mousselines batiste, Châles imprimés, Toiles d'Irlande, Toiles jaune et bleue, &c. A vendre à des conditions raisonnables, par O B GRAHAM, 96, rue Gravier. 26 jnv—6f

CIGARES—600,000 cigares de choix, de la Havane, savoir: Intimidad, Nueva Empresa, Sol, Monte Cristo, Castaños, Rio Hondo et autres, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune.

CIGARETTES—5 caisses de la marque El Figaro, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune.

INDIGO—5 surons indigo de Guatemala, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune.

EN débarquement du navire Ellen-Maria, venant de Bordeaux: 240 barriques vin rouge St Julien, Cantenac et Montferrand. 20 barils vin rouge Pauillac, 130 do vin blanc Haut Sauterne, 500 caisses vin rougé l'antenac, 350 do sardines en boites, demi et quarts de b. 25 do fruits au jus, à vendre par CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville.

SUCRE DE LA HAVANE—400 caisses sucre blanc, jaune, brut et cucurucho, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

CAFE de la Havane—700 sacs café vert de première qualité, en magasin à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

TABAC en feuilles de la Havane et de Cuba—Pour capes et tripes, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

CIGARETTES — Des marques célèbres Figaro, Minerva, Espanola, Manzanero, etc., en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

AMIDON de la Havane—Amidon frais et de belle qualité, venant d'être reçu et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

PAPIER pour cigarettes—Marque recherchée, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

CACAO—Un lot cacao de Guayaquil, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE — En débarquement du brick Mary Elizabeth—65,800 cigares des marques suivantes: Ingenuidad, Niconena, Ambrosia, El Destino, Raquel. Nous appelons l'attention du commerce sur cet assortiment et sur celui que nous avons en magasin. Notre stock comprend toutes les bonnes qualités, savoir: Regalias, Medias Regalias, Londres, Millars, Panetelas, Cazadores, Cilindrados, Medianos, Brevas, etc., etc. A vendre à des termes raisonnables par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

QUININE—de Howard & Kent, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29 Vieille Levée.

COMDE—100 rouleaux corde du Missouri, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29 Vieille Levée.

PLOMB—100 livres de Mexique, en débarquement et à vendre par B VALLS, Rue des Magasins, No 73

BOUCHONS—De première qualité—21 balles de 5,000 chaque en débarquement du navire Jane E Walsh, à vendre par B VALLS, Rue des Magasins, No 74

ARNOUX,

ENCOIGNURE St ANNE ET CHARTRES, MAISON PORTALBA.

$300 robes de barège à volans, couleurs assorties, 5 yards. Prix $6 50 à $7 50 la robe

Nouvelle Orléans, le 22 de janvier 1854.

AVIS est donné que J. BURNSIDE & Co, ont transporté leur magasin de la rue de Chartres No 19, à la rue du Canal, No 95.

G. BURKE,

A TRANSPORTE ses bureaux au No 145, rue du Canal, au coin des rues Canal et Magazine, au premier. Entrée par la rue du Canal. 21 janv—30

BOIS DE CHAUFFAGE.

SIX CENTS cordes de BOIS DE CHAUFFAGE, frêne et chêne, à vendre en gros seulement, par PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE.

250 CORDES bois de chauffage, livrables sur la batture, à McDonoghville. S'adresser à François Charles, Passage de la Bourse, No 119. 24 jan—61

A vendre.

UNE négresse créole nommée Nancy, âgée d'environ 32 ans, parfaite cuisinière, et pâtissière, excellente blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie contre les vices et maladies prévus par la loi, ensemble son fils Aubert, âgé de cinq ans. S'adresser au No 86, rue de la Douane de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. 23 janv

A vendre.

UNE négresse créole, de 42 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, et repasseuse, pleinement garantie contre les vices et maladies prévus par la loi. S'adresser au No 86, rue de la Douane. J B DERRY.

UN PROFESSEUR de mathématiques de l'université de France, docteur ès-sciences de la Faculté de Paris, auteur d'ouvrages divers et de mémoires académiques, se proposant de se fixer dans cette ville, désire utiliser son expérience de l'enseignement et ses connaissances dans les sciences mathématiques et transcendantes, pour une école ou quelques élèves particuliers, ou pour une famille. On est prié de s'adresser chez M. Hebert, libraire, rue de Chartres 149. 24 jan—31

PERDU,

UNE TROUSSE D'INSTRUMENS DE CHIRURGIE, renfermée dans un sac de velours bleu, portant le nom de propriétaire sur le fermoir en maillechort, et un speculum utère en maillechort, enveloppé dans du papier. Récompense honnête à qui rapportera ces objets rue des Remparts No 120, à l'écurie de M. Ritieux. 24 janv—3

MAGASIN DE TAPIS.
23, Rue de Chartres.
Importation récente par voie directe.

TAPISSERIE anglaise, médaillon, velours et Bruxelles.—Aussi, un assortiment complet de tapis velours trois plis, Bruxelles, Ingrains et Vénitiens, Tapis à mèches en laine et en toile, barres d'escaliers, sorre, tapis de table et de piano, étoffes en crin, nattes 4/4, 5/4 et 6/4, blanches et de couleur, &c. Toile cirée de différentes qualités, dessins nouveaux, et coupée de manière à s'adapter à des appartements de toutes grandeurs. Le tout à vendre à des prix très modérés. 23 jan—ab A. BROUSSEAU & Cie.

Indiennes claires et Jaconats.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, les articles ci-dessous qu'il vendra à des prix très modérés: 20 caisses indiennes couleurs claires très marquées; 1000 pièces brit coton 4/4 et 9 yardes; 15 caisses jaconats dessins nouveaux; 2 caisses coutil gris uni et à carreaux; 2 do gingham; 6 do flatados; 2 do guingham noir et blanc à carreaux; 4 do do couleurs; 1 do mousselines à raies et carreaux. LOUIS DUCOURNAU, 23 janv 25, rue de Chartres.

A VENDRE en magasin—250 barriques vin rouge bon ordinaire; 65 barriques vin rouge pour famille; 40 do do vieux; 120 barils vin blanc bon ordinaire; 10 barriques vin de Bergerac; 180 quarts de pipe Cognac Edmond Jeulin; 40 do do vieux Cognac supérieur. Par X LAMBERT, 23 jan No 62 rue des Magasins

Demande de Domestique.

ON désire louer une bonne domestique de maison pour un petit ménage, s'adresser à J. BOULANGER, 23 jan Rue de Chartres No 100, au premier.

A vendre pour cause de départ.

UNE Grocerie bien fournie de marchandises avec une bonne clientèle. Conditions libérales. S'adresser sur les lieux. 23 jan—8f Encoignure Condé et Hôpital.

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux: 100 barriques vin rouge, 300 caisses vin rouge, à vendre par FdO DE FUENTES & Co, 5 jan—4 22, Vieille Levée

RECU par le navire Mount Washington, venant de Bordeaux, à vendre par les soussignés: 36 barils vinaigre de vin blanc; 16 barriques vin rouge; 216 caisses vin rouge. FdO DE FUENTES & Co, 5 jan—4 22 Vieille Levée

HUILE—HUILE.

LES soussignés préviennent leurs amis et le public en général, qu'ils viennent de recevoir 150 paniers huile d'olive clarifiée, supérieure à toute celle qui a été importée ici jusqu'à ce jour. A vendre par FERDOS FRERES, 21 jv. 207 et 209, rue Royale, encoignure Dumaine

DIVERS—150 barriques vin de Bordeaux ordinaire; 50 do do do St-Julien; 25 do do do Cantenac; 10 do do do Château-Margaux; 8 do do do Lafitte; 10 do vin blanc Haut Sauterne; 250 do do; 250 caisses de 12 bouteilles vin vieux; 50 do 24 2 do do; 30 do do vin blanc; 30 do 24 2 do do; 134 pipes vieux Cognac 1828; 25 do do do 1812; 10 do do do 1792; 25 do Madère Londres Particulier; 40 caisses fromage ... Rochefort; ... 200 paniers anisette ...; 15 caisses fromage de Gruyère. A vendre par FERDOS FRERES, 21 jan—1m 207 et 209 Royale, coin Dumaine

P. Durel & Co.,
LIBRAIRES, IMPRIMEURS ET RELIEURS, No 33, RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE DE LA RUE DE LA DOUANE [illegible]

Banque de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 21 janvier 1854.

LA Direction de cette Banque a déclaré ce jour un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, et un DIVIDENDE EXTRA DE CINQ POUR CENT, tous deux payables aux actionnaires à partir de LUNDI, 6 février prochain. 24 jan—jusq 6 R. M. DAVIS, caissier

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Lundi, 23 janvier 1854.

AVIS est donné aux actionnaires de cette banque que l'élection annuelle de Directeurs aura lieu à la banque, lundi 6 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. RICHARD RELF, 23 janv—4ij jan.6 Caissier

Ancienne Banque de l'Union de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 21 janvier 1854.

AVIS est donné aux actionnaires de cette Banque qu'une élection de douze Directeurs pour l'année 1854 aura lieu lundi, 6 février prochain, au No 121, rue du Canal. Par ordre de la Direction. GEO. A. FRERET, 23 jan—jusq 6 f Caissier

Dissolution de Société.

LA société existant jusqu'à ce jour entre M. P. MALLARD et J. M. ROBINSON, sous la raison de **P. MALLARD & CO.**, est, à partir de cette date, dissoute d'un commun accord. M. MALLARD continuera le même genre d'affaires pour son propre compte et se chargera de la liquidation de l'ancienne société. P. MALLARD, J. M. ROBINSON. Nlle-Orléans, 23 janvier 1854. 24 janv—6f

A VENDRE.

UNE MACHINE A VAPEUR, ayant un cylindre de quinze pouces de diamètre et quatre pieds et demi de jeu, moulin à sucre de vingt-huit pouces de diamètre, quatre pieds et demi de long, d'une construction récente garantie, et en parfait état pour travailler. Chaudière à vide et pompe à vide, deux chaudières à double fond et une chaudière à évaporation. Le tout entièrement neuf, et plusieurs chaudières sucre de dimensions assorties. S'adresser à W. & D. URQUHART, ou à ROBERT FURGUSSON, Encoignure des rues Richard et Nouvelle-Levée.

MAGASIN A LOUER.

Le magasin No 54, rue de la Vieille-Levée, entre St-Louis et Conti, maintenant occupé par M. et Victor Barrett, est livrable au premier février 1854. Pour les conditions s'adresser à FRANCISCO TIO, 21 jv—10 Rue Ste-Anne No 56

P. A. HERBARD,
No 118 RUE DU CANAL,
Entre Royale et Bourbon, bâtisse Touro.

DESIRANT diminuer son stock, offre à ses amis et clients, à très bas prix, un assortiment riche et de choix de MARCHANDISES SECHES de différens genres, pour cadeaux du nouvel an. Robes soie et satin, broderie riche, Do mousseline de laine do, Do mousseline blanche, à volants, Do valencienne riche, à bayadère et volants, Do barège, do do do. Toilettes mousseline suisse et jaconat riche brodés, Châles crêpe, riche, Manteaux et mantelets velours soie et drap riches, Manteaux cachemire, riches, pour enfans, Velours soie noire 4/4, pour manteaux. Un magnifique assortiment de mouchoirs batiste brodés. Un magnifique assortiment de parasols pour dames et enfans. Dentelles et entredeux en valenciennes. Voiles riches pour mariées (véritables dentelles). Gants Jouvin de toutes grandeurs et couleurs, assortis pour dames, demoiselles et messieurs. Aussi:—Un assortiment général de marchandises sèches pour familles et habitations. 2e dec

GROCERIES. A VENDRE une grocerie bien assortie et dans un des meilleurs quartiers de la ville. S'adresser à M Gaspard Theurer, rue de la Nouvelle Levée, entre Quartier et Hopital, No 19. 21 jv—7

A VENDRE.

Une belle maison avec terrain et dépendance située dans le 1er district de la Nouvelle-Orléans, et formant l'encoignure des rues Félicité et Coustance. S'adresser, pour prendre connaissance des conditions de la vente et du plan de la propriété à L. MAJESTE, 21 jan rue de Chartres No 115

EN magasin et à vendre—450 barriques vin rouge pour familles, savoir: 150 barriques St-Vincent de Paul; 150 do supérieur Médoc; 150 do Macau; 50 do St-Julien; 700 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc; 50 do véritable absinthe suisse, E. Pernot; 50 do abricots à l'eau de vie; 40000 cigares de Brême, 1re qualité; 2000 demi boites sardines; 1000 quarts do do; 150000 bouchons qualités diverses. A vendre par L. MAJESTE, 21 jan rue de Chartres, No 115

GEO GOTTSCHALK,

COURTIER D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE PROPRIETES FONCIERES, 95, rue de la Commune

LE soussigné vend des Actions de la Compagnie d'Assurance d'Orléans et de la Compagnie des Water Works. Il désire acheter des actions de la Compagnie d'Assurance des Marchands. GEO. GOTTSCHALK, courtier, 14 dec No 95 rue de la Commune

CIGARES de la Havane—171,700 cigares de la Havane, venant d'arriver, comprenant les différentes marques et titres de: Gutierrez, Rotica & Paz de Espana. TOUJOURS en magasin — Un assortiment des meilleures marques. A vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, 21 jan entre Douane et Bienville

SUCRE de la Havane—Un lot en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, 21 janv entre Douane et Bienville

SALSEPAREILLE—Un lot en douane et à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, 21 janv entre Douane et Bienville

CIGARES de la Havane—51,000 en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par B. VALLS, 73 Magasins

VINS de Mallorca—4 pipes et 8 barils. Vin de Catalogne—175 barriques. Vin de Malaga sec—100 barils. Vin d'Oporto—3 pipes et 3 demi pipes. Vin de Xerez—15 barils. Amandes—200 sacs à coques douces, et 450 demi paniers écossées, à vendre par B VALLS, 21 jan 73, Magasins

BOULANGERIE A vendre ou à louer.

Le soussigné ayant une propriété santé ne pouvant pas s'occuper lui-même de ses affaires, désire vendre ou louer sa BOULANGERIE, avec ou sans ses chevaux, charrettes, etc., qui y sont attachés. La clientèle est belle et les revenus sont forts. Pour plus amples détails, s'adresser au propriétaire, J. ANTUNES, rue Water, près Esplanade, ou à M. F. Zambola, 138 Vieille Levée. 19 jan—10

G. LAVIE,
No 5, rue St Charles entre Canal et Commune,
En déballage.

Deux caisses CHOCOLATS A LA CREME pour soirées, en boites assorties. **Prix très modérés.**

PISTOLETS MONTE CHRISTO,
SYSTEME FLOBERT

Cartouches métalliques, Fusils doubles pour dames et pour enfans, Pistolets de Colt à 5 et 6 coups. A vendre par G LAVIE, 19 janv rue St Charles No 5

J. C. DENIS,
Négociant-Commissionnaire,
RUE SECONDE No 75.
Saint-Louis (Mo).

SOLLICITE respectueusement les consignations de sucre et mélasse, liqueurs, cigares, &c. &c. et achète sur ordre les produits de l'Ouest. 7nov—6m

RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné: 100 paniers champagne qualité supérieure, de la marque bien connue Jacques Goerg & Co, à Châlons sur Marne. A. COUTIN, 9juil 13, rue Bienville.

ABSINTHE & KIRSCH—80 caisses absinthe suisse, 20 do do de la marque Berthout fils à Couvet, à vendre par A. COUTIN, 9juil 13, rue Bienville.

VIEUX MADERE — 5 fûts vieux Madère de Londres, à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville.

Vins, Sherry, Vins d'Oporto et de Madère.

100 quarts pipes Sherry H Harmony (couleur dorée.) 40 do do do O pâle. 40 do do do P do. 10 do do do P Pasto. 10 do do do A Amontillado. 20 do do do C Cabinet Sherry. 5 do do do (OS) Olorosa do. 10 do do do (B) do très vieux, supérieur. 10 do do do B fonce. 10 do do do 0000 do pâle. 18 pipes, 1/2, 1/4 et octaves Madère Howard & Marsh. 6 do do do do Madère ordinaire. 10 quarts pipes vieux Madère réserve. 10 do do Star. 12 do do FPB, supérieur. 45 quart pipes Oporto de Bourgogne. 5 do do Oporto Sandeman de Londres. 8 do do vieux Oporto London Particular. 10 do do Oporto B. S. de Londres. Une partie de ces vins est droit au drawback. A vendre à des conditions très libérales, par H. MEUGENS, 2 août—6m No 31, rue de la Commune

Dr. P. BLANCHARD,

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et que l'intention d'ouvrir son cabinet, rue Royale, No 164, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis Banque de l'Etat de la Louisiane. 26 juil

Vente pour cause de liquidation, No 106, rue du Canal.

DESIRANT se retirer des affaires, Mme RINCK a l'honneur de prévenir les dames, qu'à partir de ce jour elle vendra, à prix coutant, son bel assortiment de marchandises, consistant en broderies, dentelles, nouveautés, valenciennes, malines point d'Alençon, guipures, voilettes et châles, dentelle Chantilly, Cambray, etc., etc. L'installation du dit magasin à vendre avec la continuation du bail. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. 7 janv—8 m

PAPIERS PEINTS.
DELCROIX,
No 106, rue de Chartres,

VIENT de recevoir de France par les navires Ashland, Wurtemberg, etc. etc. un vaste assortiment de papiers peints de tous genres. [illegible] ... DELCROIX, 106 rue de Chartres

A. HERNANDEZ,
RUE ROYALE No 132,
AU-DESSOUS DE L'HOTEL SAINT LOUIS. [illegible]

Nouvelle Orléans, 17 janvier 1854.

A une assemblée des actionnaires de la "Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane," tenue ce jour, ... [illegible] ... Christian Roselius, ... Chas Oster & Co.

John Thornhill,	Thornhill & Co
Augustus Reichard	Schmidt & Co.
Moses Fletcher,	Fletcher, Goodrich & Co.
E H Pomeroy,	E H Pomeroy & Co.
Ant. Carrière,	
B Plaseau,	Cabanne & Co.
J. C Shannon,	
A Lacourt	
John Fox,	Jas. Connolly & Co.
C Fasey,	Paul Jago Fils & Co.
Geo A Fosdick,	Fosdick & Co
D Fatao,	Tintover & Fatao
Edward Hyrmann,	J P Whitney & Co.
Joseph Lalonde,	
S S Green,	Green, Harding & Co.
Antoine Costa,	T. Quadras & Co.
Frank Williams,	Williams, Phillips & Co.
Pastin Martin,	Richard, Aldigé & Co
W Templeton,	
P J Michon,	Michon & Sarrat.
W A Violett,	W A Violett & Co.
P A Hebrard	
J T Hannemann,	Clason & Vies,
P J Du Salve,	F. Girard & Co.
J H Oglesby,	Oglesby & Macauley
F Gauthreaux,	Bouligny & Gauthreaux
J. M Savage,	J. M. Savage & Co.
Tyde Mills,	Dugelos, Fimant & Co.
H J Vose,	Vose Frères.
R Brugier,	
B F Voorhies,	Voorhies, Griggs & Co,
R M McAlpin,	R M McAlpin & Co.

Par ordre, O. W RACE, président. 19 janv—5 Geo A FOSDICK, secrétaire

AVIS D'ENCAN.

J. EUGENE TOURNE, Encanteur et Estimateur, a transféré son bureau au No 95, rue Commune, vis-à-vis le Verandah, où il donnera toute son attention à la vente de propriétés, esclaves, marchandises en magasin et avariées, successions, &c. 3janv—1m

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No 96,
Entre les rues Perdido et Poydras.

CET établissement est maintenant dirigé par les Drs. A. MERCIER, No 159, rue du Canal, J. A. BRADBURY, à l'Hôpital.

Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres.... $1 à 5 par jour; Chambres pour les esclaves....... $2; Salles pour les esclaves......... $1.

Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à l'établissement.

Les ordonnances des médecins sont exécutées avec soin. 1er juil

Livres! Livres! Livres!

L'ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de livres écrits en différentes langues, et les meilleures grammaires et dictionnaires anglais, espagnols et allemands, se trouve à la **Librairie Franklin,** No 12, rue St-Pierre, en face de la Place Jackson.

Grande collection d'ouvrages anglais, comprenant: ouvrages littéraires, livres pour les collèges et les écoles, revues, publications à bon marché, etc., nouveaux et de seconde main.

Achat, à des prix raisonnables, des ouvrages de seconde main.

Les personnes qui désirent acheter des GRAVURES et des LITHOGRAPHIES magnifiques sont priées de s'arrêter à la LIBRAIRIE FRANKLIN avant d'aller ailleurs. Tout s'y vend à meilleur marché.—Un assortiment complet de **Livres en blanc et fournitures de bureaux.**

Ainsi qu'un grand nombre d'autres articles à des prix très raisonnables.

Le soussigné imprime en anglais, français et allemand des livres, pamphlets, etc., promptement et avec soin. Les ordres sont reçus à la Librairie Franklin ou à l'imprimerie, au premier. 19 jan JOSEPH COHN, propriétaire.

Magnétisme.
Madame ALLUARD,
Somnambule Française,

A l'honneur de prévenir le public qu'elle donne chez elle, rue Bourbon, 225, des consultations sur toutes les maladies, de 10 heures A M à 3 heures P M. Le sieur Alluard, pour donner preuve de la grande lucidité de sa dame comme somnambule, donnera trois séances chaque semaine, où il prouvera la réalité du phénomène si curieux et tant contesté jusqu'à ce jour de

VISION

malgré l'occlusion la plus parfaite des yeux. Ses séances auront lieu le mardi, le jeudi et le samedi, à 6 1/2 heures du soir.

Prix d'entrée: 50 sous.

Mme et M. ALLUARD sont à la disposition du public pour toutes séances ou soirées qui leur seraient demandées en ville.

N. B.—Il y aura des places réservées pour les dames. On devra se procurer des cachets à l'avance au domicile du professeur. 11 janv—30f

Avis aux amateurs d'Horticulture.

M. MAGNE horticulteur, fleuriste, et membre des sociétés d'horticulture de France, a l'honneur de prévenir les amateurs d'horticulture qu'il vient d'arriver en cette ville avec une très belle collection de plantes à fleurs et d'ornement, savoir: Camelias—Rhododendrons, Magnolias, Azaléas, et une grande collection de rosiers nouveaux—Aussi quelques beaux camélias de six pieds de hauteur, et des derniers variétés qui ont été obtenues dans les meilleurs établissements.

On trouvera, en outre, une très belle collection d'arbres fruitiers, tels que: poiriers, pommiers, vignes, &c. Les amateurs pourront mieux juger des qualités par quelques fruits naturels apportés de France. Ou trouvera en sus un très grand assortiment de graines, bulbes et oignons de toute espèce. **Le tout à des prix très modérés** et avec pleine garantie.

Le magasin est situé au-dessous de l'hôtel Saint-Charles, à côté de celui de M. Fabre, marchand d'articles de faïence. 30 v—1 mois

C. A. BARRIERE & BROTHER,
No 20, Rue de Chartres.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages des steamers et d'Europe, un assortiment complet de Robes pour Bals et Soirées, tels que: ROBES Barèges Imprimées: Quadrilles, Imprimes à Volants, Pondichéry à Volants. ROBES Tulles 2 jupes, Crêpe riche de Paris. Ils appellent aussi l'attention des Dames sur leurs ROBES de soie Semirami Bayadères; Gros de Naples do; Quadrillés do; Ecossaise à Volants; Damas et Brocards riches; Moire antique et demi-deuil; Gros de Tours façonnés; Robes noires et couleurs. FOULARDS écossais et quadrillés, TAFFETAS do, GROS de Naples do, GROS de Naples unis et glacés, changeants. LEVANTINE, Satin à la Reine et Satin Royal noirs. MARCELINES et FLORENCES en couleur et velours noirs et en couleurs pour Mantelets. ... [illegible] ... TOILE à drap de 8/4 à 12/4 d'Irlande et françaises; TOILE d'Irlande pour chemises, du Plattille, Bretagne, Toile de Paris, Batiste et Linon batistes; ... Mouchoirs, de Linon pour Nappes et Napperons damassés; Serviettes, ... [illegible] ... Pour clore la saison d'hiver, la vente de leurs Mousselines de Laine unies et imprimées; Cachemires et Mérinos; Cachemires écossais et toutes leurs lainages en général, se fera au prix coûtant. 20 janv—15f

Changement de domicile.

PORRE & GIRARD ont transféré leur bureau du No 7 rue St-Louis au No 154, rue Dumaine. 20 janv

CLASSE DU SOIR

MONSIEUR JEGOU a l'honneur d'annoncer aux parents et aux jeunes gens, que sa classe du soir sera ouverte à partir du 1er février. BRANCHES D'INSTRUCTION: Anglais, Français, Calcul, Ecriture, &c. Prix: $5. 20 jv—15f

FABRIQUE DE MOUTARDE CREOLE,
Etablie en 1848, rue Ste-Anne, No 117,
Entre Bourbon et Dauphine.

LE soussigné annonce au public de cette ville, aux restaurateurs, hôtels et maisons bourgeoises, qu'il est prêt à les servir, comme par le passé, avec la plus grande promptitude, de la moutarde de sa fabrique, déjà si avantageusement connue, en bouteilles, demi-bouteilles, gallons et demi-gallons.

Cette moutarde est garantie naturelle, sans aucune couleur pour imiter celle de tout autre fabricant; le soussigné désirant au contraire ne vendre que la sienne et n'ayant à redouter aucune contrefaçon. 9 janv—1m F. BESSIN.

FROST & Co.,
Rue des Magasins, No 10. Nlle-Orléans.
OFFRENT EN VENTE
BOTTES, CHAPEAUX, SOULIERS.

Convenables pour le commerce de la campagne en général et pour l'usage des plantations. 15juil—4f

Asile Milne pour les Orphelins Indigents.
Bureau No 57, rue St-Pierre.

AVIS est donné que des propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 15 février prochain, à midi, pour la construction, sur un terrain situé sur le bord du lac, à Milneburg, de bâtisses qui serviront d'asile aux orphelins indigents. Les plans et le cahier des charges ont été déposés au bureau des Directeurs, où pourront les examiner ceux qui désirent entreprendre la construction des bâtisses dont il est parlé plus haut. 7janv—lfp. s. A. M. DORIOCOURT, Secrétaire

Marchandises pour le Mexique.

COUTIL français de couleur, de coton, Do do do fil et coton, Do do de fil blanc, 3 caisses rubans de fil et coton blanc No 40/70, 2 do do de coton No 3/4, 2 do do do bigarrés, 1 do revecillos de coton noir et blanc, 1 do do do couleurs assorties, 1 do do de soie noir et blanc, 1 do bourdaleux façonnés de soie et coton, à vendre chez H DE GOER & RIFFLARD, 24 jv 28, rue de la Douane

VINS DE CHAMPAGNE en bouteilles et demi bouteilles, en débarquement du navire Richard Morse, du Havre: 80 paniers à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 24 jv 28, rue de la Douane

EN MAGASIN—Cotonnade française, Mouchoirs—Madras, Coutils français de fil blanc, Do do de couleur, De do de couleur de fil et coton, Jaconats, &c. à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 24 jv 28, rue de la Douane

CAPSULES—30,000 capsules à bouteilles pour vins, Nos 13, 14 et 15, 20,000 capsules à bouteilles, pour liqueurs, do do, reçues par le navire Wurtemberg, du Havre, et à vendre par V & E MAIGNAN, 24 janv 85, rue St Louis

HUILE DE COLZA—4 barriques huile de Colza épurée, 6 demi barriques do do. Pour lampes, carcel et modérateur. A vendre par V & E MAIGNAN, 24 janv 85, rue St Louis

BOUCHONS—[illegible] ... A vendre par V & E MAIGNAN, 24 janv

ATTENDUS par les prochains arrivages du Nord: [illegible] ... LANATA, GANDOLFO & Co., 9 et 10, Jefferson

Compagnie d'Assurance des Marchands
Nlle-Orléans, 10 janvier 1854.

A l'élection annuelle de Directeurs de l'institution tenue lundi, 9 du courant, les personnes suivantes ont été dûment élues pour servir en qualité de directeurs durant la présente année.

John Pemberton,	P Poutz,
O D Gaillard,	P Maspero,
Levi Pierce,	E O Vignaud,
C Miltenberger.	

JOHN PEMBERTON, 11 janv 15f Président

Banque des Artisans et Marchands
(EN LIQUIDATION.)
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1854.

UN dividende FINAL de vingt-trois pour cent sera payé aux actionnaires de cette banque, lundi 13 février prochain. U. H. DUDLEY, G. CRUZAT, S. JAMISON, Commissaires. 12 janv—1 m 3jw

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 4 janvier 1854.

AVIS est par le présent donné aux Actionnaires que l'élection annuelle de neuf directeurs aura lieu, au bureau de la Banque, lundi, le 6 février prochain, entre dix heures du matin et deux heures de l'après-midi. EUG. ROUSSEAU 4 janv

ASSURANCE.
Successeurs de l'agence d'assurance C. C. Lathrop, No 96, rue du Camp.
No 178, RUE ROYALE.

LE soussigné ayant été nommé agent pour le Deuxième District, est prêt à assurer contre les pertes ou avaries occasionnées par le FEU, et contre les risques sur la MER et les RIVIERES. Assurance sur la vie des personnes BLANCHES et des ESCLAVES. CHAS. T. DE ARMAS, Bureau de De Armas & Layton, 3 janv—178 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse

Banque de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1854.

AVIS est donné aux actionnaires de cette banque que l'élection annuelle des Directeurs aura lieu à la banque LUNDI prochain, 23 du courant, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 17jan R M DAVIS, caissier

Ancienne Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 30 décembre 1853.

A UNE assemblée de la Direction qui a eu lieu ce jour, un dividende de cinq piastres par action a été déclaré sur l'actif payable aux actionnaires après le 1er février prochain, à la Nouvelle Banque, No 121, rue du Canal. Par ordre de la direction. GEO. A. FRERET, 3janv Caissier

Banque de l'Union de la Louisiane,
NOUVELLE-ORLEANS, 31 décembre 1853.

DES paiements seront faits par les actionnaires de cette institution, de: $25 par action le 10 janvier prochain et de $25 " le 10 février ". A la maison de banque, No 121 rue du Canal. Les actionnaires ayant des dividendes à recevoir de l'ancienne banque peuvent faire le premier paiement ou les deux au moyen d'un ordre en faveur de cette banque pour le montant desdits dividendes. P. N WOOD 3 janv—3ps jusq. 12 fev Caissier

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil
Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1854.

LES livres nécessaires ayant été reçus, cette agence est prête à payer les intérêts des certificats de prime émis en 1850, et trente-six pour cent sur ceux émis en 1851. L. MATTHEWS, 3 janv Agent

Mme ROBERT,
No 150, RUE ROYALE, ENCOIGNURE TOULOUSE.

A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle a reçu par les derniers arrivages, un assortiment complet et varié de **Modes et Nouveautés**, provenant des meilleures maisons de Paris, consistant en **Chapeaux et Capotes** de soie, de velours, etc, **Manteaux, Mantelets, Pelisses**, nouveau genre, **Voiles** et dentelles, **Broderies**, Coiffures, Eventails, Rubans, Fleurs artificielles, &c. Mme Robert, par le bon goût qui a présidé au choix de ses modes et nouveautés, ainsi que par les prix modérés, espère mériter le patronage public. 10 jan—1m

BAINS!—BAINS!—BAINS!

A VENDRE, avec la clientèle, le magnifique maison de bains connue sous le nom de **Bains de la Louisiane**, située au No 119 rue des Remparts, entre St-Louis et Toulouse. Ce bel établissement est pourvu de toutes sortes de bains dans l'établissement, qui est complet sous tous les rapports. A vendre facilement, ainsi que la maison, le terrain et la maison. La clientèle de l'établissement a toujours été des plus belles, depuis sa fondation, en 1846. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 10 jan—1 m

BARILS A MELASSE A VENDRE.

LE soussigné tonnelier et marchand de barils a constamment en main un grand assortiment de barils et demi barils en bois de cyprès, à vendre au plus bas prix du marché. F. FLEURY, Rue St Pierre, entre Robertson et Claiborne. N. B.—Les ordres laissés au No 10, rue St Louis, chez Walsh et Trelford, ou au bureau de J Ferris, No 129, rue Commune, seront immédiatement remplis. 28oct—6m

Café à vendre.

UN bel établissement connu sous le nom de **NATCHEZ EXCHANGE**, à l'encoignure Poydras et Nouvelle-Levée, avec un bail de 2 ans et privilèges. S'adresser à MAILLOT & COLARD, 5jan—1m 6, rue Grossman

ETABLISSEMENT A VENDRE.

UN magasin de grocerie, verrerie, tabacterie, &c, situé à Donaldsonville, dans le meilleur quartier de la ville. A vendre pour cause de départ. Pour les conditions, s'adresser à M. A V Jung à Donaldsonville. Et pour plus amples informations, à M F JAUFROID, No 62, rue de Chartres. 11 janv—15

Vêtements d'hommes et d'enfants,
36, rue de Chartres,
MARCHANDISES NOUVELLES,
Importation directe.

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres, ONT en magasin un très grand assortiment de vêtements d'hiver, pour hommes et enfants, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord et qu'ils offrent en vente aux prix très modérés. 17 déc—1m

AVIS.

LA Société existant entre les soussignés étant expirée par limitation du terme assigné, est dissoute d'un commun accord. M. GUSTAVE POREE demeure chargé de la liquidation. GUSTAVE POREE, LEON GIRARD. Nlle-Orléans, le 3 janvier 1854. 4janv

106, ROYALE, 106
MARCHAND TAILLEUR.

LE soussigné, de retour de France, informe sa clientèle et le public qu'il vient de recevoir par les navires Ashland et R. P. Sumner, les articles suivants qu'il offre à vendre à bon marché, savoir: Casimirs couleur, dessins nouveaux pour pantalons, Draps noir pour habits et redingottes, Satin-laine pour pantalons, Draps couleur, diverses nuances, Caleçons, cravattes, chaussettes, bretelles, etc. Attendu par le Sea Queen, du Havre, habits et redingottes en drap (Cromwell et Jaime), velours, soieries et matelassés pour gilets, etc. J. CASSEMOUE, 31 oct 106, Royale.

EN débarquement du navire Louise Biss, venant de Bordeaux: 400 barriques vin rouge, bon pour familles, et à vendre par BOYER FRERES, V BENQUET & Co, 4jan coin Moreau et Mandeville

ATTENDU par le navire Claiborne, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—96 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille. BOYER FRERES, V. BENQUET & CO, 26nov coin Moreau et Mandeville, 3e Dist

F. A. GONZALES,
Marchand de Foin, Mais, Avoine, etc:
No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville,

A constamment en main de l'avoine d'Egypte pour vaches, pommes de terre pour plans et Guano du Pérou 27janv—1an

JULES BOULENGER,
Rue de Chartres No 100, (AU PREMIER,)

A REÇU par les derniers arrivages de France un assortiment de peignes à retaper, buffle, imitation buffle, et imitation écaille, de toutes grandeurs. Ainsi que cent douzaines peignes impératrices, en écaille fondue, qu'il offre à vendre en gros seulement aux prix les plus limités. Une caisse velours découpés à dents et ravis de toutes les nuances, ruban satin broché et gros de Naples, parapluies et demi-parapluies soie de diverses couleurs, gants de peau couleur et de Suède, pour dames, fleurs artificielles pour parures de bal, ainsi qu'un assortiment de mercerie. 26 nov

Madame Jourdan, ci-devant Madame Gonnellion.
No 134, rue Ste Anne.

POMMADE POUR LES CHEVEUX,

MME JOURDAN a l'honneur de prévenir le public qu'elle tient toujours à son établissement No 134, rue Ste Anne, encoignure Dauphine, une Pommade qui noircit les cheveux et les fait pousser promptement. Le grand nombre de personnes qui ont été à même de juger de la véracité de Mme Jourdan, par un emploi constant de cette pommade, offre une des meilleures recommandations au public. Cette Pommade est composée seulement de substances végétales et non minérales. Mme Jourdan est la seule fabricante de cette pommade. 19mars—1an

Chapeaux.—Actuellement en débarquement des navires Atlantic et Cregle, de New-York, un assortiment complet de chapeaux en soie, fourrures et laine, ainsi que des chapeaux noirs et feutres de divers genres et qualités, convenables au détail de la campagne et de la ville, à vendre par G. W. DUNBAR, 13jv 5, rue des Magasins

Chapeaux—Chapeaux.

Chapeaux de soie et de laine de toutes qualités, à vendre par J M GOULD & CO, 6, rue des Magasins.

Changement de domicile.

B. TALAMON a transporté son magasin et son bureau, du No 169 au No 181 rue Royale. [illegible]

TOUJOURS en magasin—Un fort approvisionnement de véritable CHAMPAGNE de la veuve Clicquot-Ponsardin, à vendre par FdO DE FUENTES & Co, 5 jan—4m 22, Vieille Levée.

VOORHIES, GRIGGS & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
No 15, RUE TCHOUPITOULAS, NLLE-ORLEANS.

B. F. Voorhies, R. Griggs, 1 juillet

AMB. S. CAVELIER, L. F. MAXENT
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No. 108,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & S. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en bouteilles.

EN débarquement du navire Sarah Bridge, de Bordeaux: 20 barriques vin rouge Cantenay, 12 do de C C La Mission 1847, ... CAVELIER & MAXENT, 108, rue Royale.

$50 de Récompense.

[illegible] ... Mr ROBERT, âgé de 35 ans, taillé d'environ 5 pieds 10 pouces ... W F THOMPSON.

$25 de Récompense.

[illegible] ...